

Les subsides

Aux termes de l'article 62(4)c) du Règlement, il vous appartient, monsieur le Président, de choisir la motion d'opposition qui sera mise en délibération. Je vous demande d'appeler la motion inscrite au nom de mon collègue le député de Wellington-Dufferin-Simcoe. Je vous prie de choisir sa motion, sinon pour les raisons que je viens d'exposer, du moins parce qu'une motion semblable que le député avait fait inscrire à son nom au *Feuilleton* n'a pas été retenue par le Président suppléant en novembre dernier. Je soutiens, monsieur le Président, qu'il ne faut pas laisser le Nouveau parti démocratique voler une journée de l'opposition au député de Wellington-Dufferin-Simcoe deux fois de suite.

Si la justice doit l'emporter dans le choix de la motion d'opposition d'aujourd'hui et si la protection des droits des simples députés est primordiale dans votre décision, c'est la motion de mon collègue qui doit être choisie.

● (1125)

M. le Président: Le député a-t-il bien dit qu'il y a eu une motion de présentée par le NPD qui a fait l'objet d'un vote cette année?

M. Hnatyshyn: Le 14 février.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire que je regrette beaucoup que vous soyez obligé de faire un choix. Je sais que la présidence n'aime pas être forcée de prendre de telles décisions et j'espérais que nous pourrions nous entendre avant d'en arriver là. Malheureusement, les choses ne se sont pas passées ainsi.

Je tiens à signaler dès le début que moi-même et le leader parlementaire du parti conservateur arrivons d'habitude fort bien à nous entendre. En temps normal, c'est un homme d'honneur qui fait son travail consciencieusement. J'ai donc été étonné d'entendre son argumentation. Il sait très bien qu'en réalité, même du point de vue mathématique, ce qu'il a dit est inexact. C'est le point de départ de mon argumentation à moi.

Le parti conservateur à toujours prétendu, à titre d'opposition officielle, que le NPD représentait le quart, c'est-à-dire 25 p. 100, de l'opposition. Par ailleurs, monsieur le Président, si on fait le calcul, on constate qu'il y a trois conservateurs pour un néo-démocrate. N'importe quelle personne réfléchie penserait donc qu'il devrait y avoir trois motions d'opposition pour l'opposition officielle et une pour le NPD. C'est tout ce que nous demandons. Pour trois motions présentées par l'opposition officielle, notre parti, à titre de minorité, devrait avoir le droit d'en présenter une.

En outre, nous sommes d'avis que . . .

M. Forrestall: Comment pouvez-vous garder votre sérieux en disant de telles choses?

M. Deans: Je peux le faire parce que je dis la vérité. Nous affirmons aussi que nous avons le droit de présenter une motion faisant l'objet d'un vote. Peu importe la façon dont le leader parlementaire de l'opposition officielle interprète la situation, on ne peut contredire les chiffres. Si l'on tient compte du trimestre en cours, monsieur le Président, il y aura eu 13 journées réservées en 1984. Deux de ces journées se seront terminées par un vote. Si l'on s'en tient à la proportion de trois pour un, nous serions satisfaits si les conservateurs obtenaient dix de ces journées, et c'est ce qu'ils auront si nous avons la journée d'aujourd'hui. Les conservateurs auraient dix des 13 journées et nous en aurions trois. C'est tout ce que nous

demandons et c'est tout ce que nous escomptons dans l'intérêt de la justice.

Vous avez certainement constaté que les conservateurs ont fait inscrire pour aujourd'hui une motion qui appelle un vote. Si nous n'obtenons pas la journée d'aujourd'hui, cela veut dire que personne ne pourra plus présenter de motion donnant lieu à un vote quand celui d'aujourd'hui aura eu lieu à 18 heures. Par conséquent, nous ne pourrions plus présenter une motion donnant lieu à un vote pendant le trimestre en cours même si nous obtenions la prochaine journée réservée. J'affirme qu'en toute justice—et c'est tout ce que nous demandons—nous avons droit à une journée d'opposition avec vote.

Voyons maintenant ce qui s'est passé pendant les trois derniers trimestres. Au cours du dernier trimestre, il y a eu sept journées réservées dont cinq ont été prises par les conservateurs. Ils nous ont demandé de nous contenter de deux journées et c'est ce que nous avons fait, mais nous n'avons pas eu droit à un vote. Pendant le trimestre précédent, c'est-à-dire le troisième trimestre de l'année dernière, il y a eu cinq journées réservées. Les conservateurs en ont pris quatre et ils nous en ont offert une, que nous avons acceptée, et nous n'avons pas eu droit à un vote.

● (1130)

Pendant le troisième trimestre de l'année dernière, le premier trimestre de cette année et le trimestre qui se terminera à la fin de juin, il y aura eu 25 journées réservées en tout. Si vous décidiez aujourd'hui que nous avons droit à celle-ci, 19 de ces journées auront été réservées au parti conservateur et six au NPD. On peut difficilement faire mieux pour respecter la proportion de trois pour un. Cela reflète la répartition des partis à la Chambre.

En outre, si vous décidiez, comme vous avez laissé entendre que vous pourriez le faire en rendant votre décision préliminaire, que nous avons droit à la journée d'aujourd'hui et que la motion sera suivie d'un vote, ce sera la première journée donnant droit à un vote qu'on nous aura accordée au cours des trois derniers trimestres. Par conséquent, il me semble que nous avons droit à cette . . .

M. le Président: La présidence doit interrompre le député parce que l'argumentation doit porter sur les faits. Le Nouveau parti démocratique a-t-il oui ou non présenté une motion donnant lieu à un vote le 14 février?

M. Deans: Le 14 février?

M. le Président: De cette année.

M. Deans: Je ferai vérifier la chose.

M. le Président: C'est ce qu'il semblerait. Dans ce cas, le député devra en tenir compte.

M. Deans: Je ferai vérifier les faits. Je n'ai pas ce renseignement à ma disposition. De toute façon, cela ne change rien à mon argumentation au sujet de l'équilibre à maintenir. J'y reviendrai. Je vous signale que même si, en définitive, une mise aux voix a eu lieu le 14, cela n'en ferait toujours que deux en trois trimestres. Même alors, l'opposition officielle serait encore fortement favorisée et nous n'obtiendrions pas plus que ce à quoi nous avons droit.